

## L'élection de Clinton ouvre une ère nouvelle

La victoire du candidat démocrate marque l'avènement au pouvoir de la jeune garde américaine



Le candidat démocrate Bill Clinton a remporté une victoire décisive dans l'élection présidentielle américaine. On le voit ici en compagnie de sa femme Hillary, qui a joué un rôle important dans la campagne.

Sylviane Tramier

UNE NOUVELLE ère s'est ouverte hier aux États-Unis avec l'élection du premier président issu de la génération de l'après-guerre.

À 46 ans, le démocrate Bill Clinton a remporté avec éclat la course à la Maison-Blanche. Et sa victoire, qui symbolise l'avènement de la jeune garde, inaugure aussi un retour à un plus grand interventionnisme de l'État après 12 ans de laisser-faire reaganien.

Hier, les Américains ont manifesté leur désir d'avoir de nouveau un gouvernement qui gouverne.

À minuit, les estimations donnaient au gouverneur Clinton 362 voix du collège électoral et 44 % du vote populaire, contre 39 % à son adversaire, le président sortant George Bush.

La victoire de Bill Clinton a été possible grâce à des appuis dans toutes les régions du pays. Le gouverneur a remporté notamment l'État de New York à l'Est, et la Californie à l'Ouest, le Tennessee et la Louisiane au Sud, l'Illinois, l'Ohio et le Michigan dans le Midwest.

À 22h45, le chaîne de télévision NBC avait annoncé la victoire du candidat démocrate, qui venait alors de franchir la barre décisive des 270 voix au collège électoral. Des victoires au New Hampshire et au Vermont, qui votaient républicain depuis 1964, en Pennsylvanie, en Illinois, au Massachusetts avaient donné une

avance irrésistible au gouverneur Clinton dès le début de la soirée.

À 23h15, le président Bush reconnaissait qu'il était battu. Devant ses partisans à son quartier général de Houston, il a félicité son adversaire pour avoir mené une bonne campagne. « Le peuple a parlé... Je souhaite bonne chance au gouverneur Clinton, et je peux l'assurer de toute ma collaboration pour assurer une transition en douceur. »

Il y avait très nettement du changement dans l'air des urnes américaines hier : on a vu l'élection de la première femme noire au Sénat américain, Carol Moseley Braun de l'Illinois.

On a vu aussi le candidat indépendant Ross Perot, faire bonne figure dans le vote populaire, avec 21 % dans son État du Texas. Partout dans le reste du pays, il a réalisé un meilleur score (environ 17 %) qu'aucun des anciens candidats indépendants du passé (George Wallace n'avait recueilli que 13,5 % du vote populaire en 1968).

Vote de désaveu des autorités en place, le score de Ross Perot est de bonne augure pour les partisans d'une plus grande ouverture du champ politique américain.

Premier candidat à faire son apparition à son quartier général à Dallas au Texas, M. Perot a salué la victoire de Bill Clinton et il a tenu des propos de véritable chef de parti, exhortant ses partisans à « garder leur enthousiasme, leur idéalisme et leur

Voir page A-4 : Clinton

## Les banques refusent le plan de fusion entre Air Canada et PWA

La Banque Royale passe à ses provisions son prêt de 500 millions \$ dans PWA

Gérard Bérubé

fusion ne se fera tout simplement pas. »

LES DERNIERS développements confirment l'information déjà diffusée par LE DEVOIR. Le projet de fusion entre Air Canada et PWA, société-mère de Canadien International, se dirige vers un cul-de-sac. La viabilité des deux transporteurs fusionnés est sérieusement mise en doute et sans une aide gouvernementale appréciable, les créanciers d'Air Canada se montrent réticents.

Pour Jacques Kavafian, analyste spécialisé chez Lévesque Beaubien Geoffrion, la tournure que prend ce dossier ne doit pas surprendre. « La

La Banque Royale semble vouloir se résoudre à cette éventualité. Du moins, elle aurait déjà affiché un certain degré d'abdication en constituant une provision pour ses prêts consentis à PWA. Le montant des prêts, évalué à 500 millions \$ (donnée non confirmée par l'institution bancaire), fait partie des 2 milliards \$ de provisions qu'a comptabilisés la Banque Royale au cours de son exercice financier clos le 31 octobre dernier, a précisé Émilien Bolduc, vice-président directeur et chef des finances

Voir page A-4 : Fusion

## Kidnappé, ligoté, jeté dans le fleuve et... vivant !

La police a dû «emprunter» une embarcation pour le repêcher

Pierre Cayouette

KIDNAPPÉ lundi soir à son domicile de Dollard-des-Ormeaux puis jeté dans l'eau glacée du Saint-Laurent, un homme de 27 ans a été retrouvé transi mais vivant, hier matin, debout sur un socle de béton en aval du pont Victoria, au beau milieu du fleuve.

Rocky McCoy a été aperçu vers

6 h 45 par des automobilistes étonnés. Il n'a été ramené sur terre que plus d'une heure plus tard.

L'opération de sauvetage a nécessité l'intervention des services policiers de la CUM, de Saint-Lambert et de Ports Canada. Les pompiers de Verdun ont aussi participé à l'intervention. Ils ont fourni l'embarcation.

L'intervention aurait été en partie retardée, rapportait hier soir

Radio-Canada, parce que le service de police de la CUM ne disposait pas d'une embarcation.

Bien que Montréal soit une île, le service de police de la Communauté urbaine de Montréal ne possède qu'une seule embarcation. Elle est réservée, a expliqué au DEVOIR un porte-parole du SP-CUM, à l'escouade technique (SWAT).

Sur les lieux de l'incident hier

matin, des policiers ont expliqué « qu'à cette heure-ci, c'est difficile d'avoir une embarcation, on n'est pas équipé pour le faire ».

Toute cette abracadabrante histoire a débuté lundi soir, vers 19 h. À son arrivée à son domicile de la place Viking, à Dollard-des-Ormeaux, M. McCoy a été enlevé.

Ses ravisseurs, a-t-on appris plus tard, ont exigé une rançon.

Voir page A-4 : Kidnappé

## Les cégeps scrutés à la loupe

La Commission parlementaire se penche sur les nombreux maux qui minent l'existence des collèges

Isabelle Paré

« HEIN ? », « la Commission quoi ? », « Pas au courant ! », rétorquaient hier les grappes d'étudiants, la cigarette au bec au café étudiant du cégep du Vieux-Montréal.

Dans les corridors des cégeps, on était peu ou pas au courant hier que, dès ce matin, toute l'attention d'une brochette de ministres et de députés serait braquée sur eux. Pas au courant qu'un long marathon de discussions s'engage sur l'avenir des cégeps québécois.

« Ils veulent abolir les cégeps, c'est ça ? » lançait une étudiante, inquiète.

Vingt-cinq ans après le rapport Parent, les 85 cégeps publics et privés du Québec feront à partir d'aujourd'hui l'objet d'un examen en règle, auquel plus de 80 organismes de tout horizon participeront. Plus de 200 mémoires s'entassent déjà au secrétariat de ce forum, dont la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, a annoncé la tenue en mars dernier.

Doit-on abolir les cégeps ? Séparer les secteurs technique et professionnel ? Créer de nouvelles écoles techniques ? Autant de questions seront débattues dans la foulée des 25 ans des cégeps au cours des 12 prochaines journées d'audiences.

**Un coup de barre doit être donné pour réduire l'écart qui sépare le Québec de l'Ontario et d'autres pays industrialisés qui ont déjà une bonne longueur d'avance en matière d'éducation postsecondaire.**

Chose certaine, les cégeps ont besoin de voir leur objectifs réaffirmés, a précisé la ministre Robillard, ouverte à étudier tous les scénarios.

Des diagnostics douloureux ont déjà été posés sur le réseau collégial. Les cégeps publics, qui accueillent 150 000 étudiants et 12 000 professeurs, ont gagné le pari de l'accessibilité, mais celui de la réussite est loin d'avoir été atteint.

En 1961, un jeune sur six accédait

au collège. Aujourd'hui, les deux tiers des jeunes Québécois entrent au cégep. Mais de ce nombre, plus du tiers décrochent avant d'avoir obtenu leur diplôme.

Cette année, des 30 000 jeunes qui ont amorcé leur cégep, au moins 9000

en sortiront sans DEC. L'espérance d'obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC) pour un Québécois de 25 ans plafonne donc à 36 % depuis plusieurs années. Elle dépasse à peine les 10 % dans le secteur technique.

Autre ombre au tableau, le passage au cégep se prolonge et les étudiants prennent des rides. Près de 30 % des cégepiens ont plus de 25 ans. Le travail rémunéré régit mainte-

nant l'horaire scolaire de 70 % des étudiants, de sorte que le tiers d'entre eux seulement finissent leur DEC dans les délais normaux.

« Moi, j'en suis à ma septième session et à mon troisième programme. Dans ma technique, ils sont trois ou quatre à avoir terminé en trois ans sur 200 », avouait hier Daniel, un de ces « vétérans » du cégep, âgé de 21 ans.

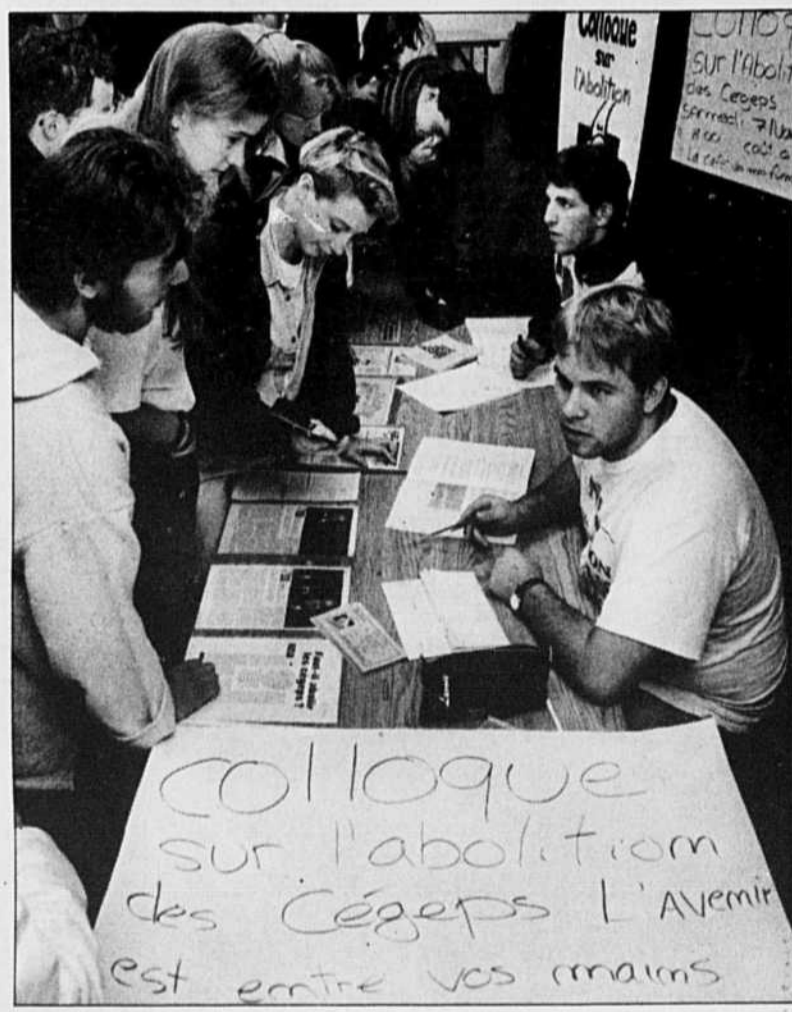
Ils sont nombreux ceux qui entrent au cégep sans trop savoir où ils vont.

« Je suis en sciences humaines parce que je ne savais pas quoi choisir d'autre », admet Isabelle, dont les deux amies opinent de la tête.

Côté formation, on détecte aussi des tares évidentes. Le printemps

Voir page A-4 : Cégeps

PHOTO JACQUES NADEAU  
Hormis ce groupe d'étudiants rencontrés au cégep du Vieux-Montréal, peu de cégepiens semblent s'intéresser à la Commission parlementaire sur l'avenir des cégeps qui amorce ses travaux aujourd'hui à Québec.



Le **Correcteur 101**  
Le logiciel professionnel de correction du français

EN FRANÇAIS,  
101  
FAIT LA LOI!

En vente au **S.C.I.B.**  
les 3, 4 et 5 novembre  
au Palais des congrès de Montréal

Un logiciel conçu et produit  
au Québec par  
**Machina Sapiens**

## Les secondes vies des pneus usés

Danny Vear

MURS anti-bruit, « pneusol », prévention de l'érosion, bitume, murs de soutènement, allègement des remblais.

Décidément, les solutions au recyclage des pneus usés abondent s'il faut en croire des spécialistes et inventeurs du Québec, de l'Ontario et de la France, réunis à Montréal, à l'occasion d'un colloque sur la question.

« Au Québec, les solutions présentées lors du colloque seront les bienvenues », a expliqué Arlette Petitpas, directrice, technologie et développement, chez Recyc-Québec, organisateur de cette rencontre en collaboration avec le ministère des Transports.

C'est que le Québec doit trouver des moyens de recycler les six millions de pneus que ses automobilistes consomment chaque année et les quelques dix millions de pneus cumulés au fil des ans, a-t-elle dit. En ce moment, plus des trois quarts des pneus sont purement éliminés alors qu'ils pourraient être utilisés à d'autres fins. Les pneus usés pourraient notamment entrer dans la construction des routes et des ouvrages de génie civil.

À cet égard, deux chercheurs français ont présenté des solutions remarquables : le « pneusol » et le mur anti-bruit.

Le mur anti-bruit est simple : des pneus coupés en demi-lunes sont encaissés dans un moule d'acier. De longueur variable, le moule cache les pneus qui, eux, sont utilisés pour leur propriété anti-acoustique. Un mur anti-bruit est ainsi formé. Son inventeur, Roland Beyler, a reçu cette année un prix du Conseil national du bruit, attribué dans le cadre du Décret d'Or.

Le « pneusol », c'est simplement un alliage de pneus usés et de terre. Depuis 1975, Nguyen Thanh Long, ingénieur au Laboratoire central des ponts et chaussées, un ministère français, a étudié les comportements de pneus, coupés en deux ou en lanières, dans les travaux de génie civil. Au cours de ses recherches, il a constaté qu'un alliage de pneus usés et de terre de remblaiement pouvaient combattre efficacement l'érosion des sols. À compter de 1982, il a pu amorcer des travaux à plus grande échelle. Aujourd'hui, quelque 100 ouvrages en « pneusol » essaient la France. Des pneus usés empilés, couverts de terre, servent en montagne de mur de protection contre les avalanches de pierres ou de neige. Près de l'eau, ses mêmes pneus servent au renforcement des berges. « Les possibilités du pneusol sont infinies », a lancé son inventeur, M. Long. Il a accompagné son exposé de photographies de ses ouvrages. Le premier, il reconnaît qu'un mur de pneus n'est pas d'un esthétisme délinant.

« Ce sont des éléments nouveaux et intéressants », a noté Jacques Parenteau, président de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec, autre organisme qui participait à l'organisation du colloque.

Au Québec, plusieurs entreprises recherchent des solutions rentables au recyclage des pneus. À titre d'exemple, Bitumar vise l'utilisation de pneus usés dans la composition d'un bitume pour l'asphaltage des routes. « On peut prédire un bel avenir à l'utilisation des pneus usés dans les enrobés bitumineux », a expliqué Pierre Langlois, ingénieur au ministère des Transports du Québec.

D'autres solutions sont examinées. Une entreprise québécoise, Animat, fabrique ainsi des tapis à partir de pneus usés transformés. Ceux-ci sont utilisés dans les stalles des animaux de ferme. D'autres tapis sont utilisés pour protéger les arbres l'hiver. À Saint-Marc-sur-Richelieu, une entreprise teste une technologie japonaise, peu polluante, qui capte l'énergie de vieux pneus consumés dans une fournaise.

À une petite échelle, le Québec recycle des pneus depuis une dizaine d'années. « Même si nous arrivions avec ces nouvelles solutions à recycler seulement 2 % des pneus usés, nous serions sur la bonne voie », a conclu le chimiste François Lafortune, de Recyc-Québec, un participant attentif du colloque.

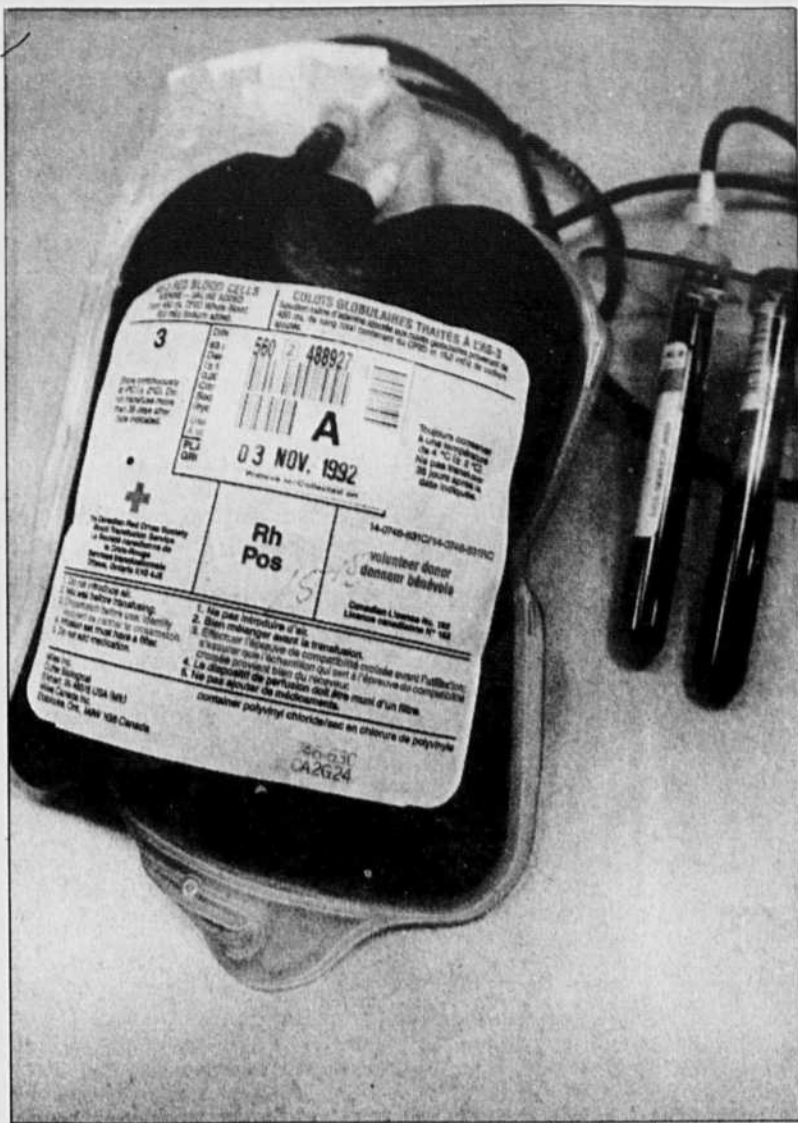
## De Québec vers l'ex-Yougoslavie

VALCARTIER (PC) — Une centaine de militaires de la base de Valcartier ont quitté Québec hier après-midi pour l'ex-Yougoslavie.

Ce groupe fait partie du contingent de 1200 militaires du 5e Groupe-brigade mécanisé du Canada qui sont déployés dans le cadre de la mission de maintien de la paix des Nations unies dans cette région.

Le déploiement des troupes se poursuivra jusqu'au 10 novembre. L'équipement ayant été déjà expédié par train et par bateau, le contingent pourra entrer en opération à compter du 14 novembre.

Le contingent sera divisé en deux groupes, soit un groupe tactique dont le rôle consistera à fournir une escorte aux convois humanitaires, et le groupe de support au contingent canadien qui fournira le soutien logistique à l'ensemble des troupes canadiennes se trouvant sur l'ancien territoire yougoslave.



Depuis 1985, le sang transmis aux hémophiles ne peut plus leur donner le sida.

## Où sont les hémophiles victimes de transfusions contaminées par le sida?

Pierre Cayouette

LA SOCIÉTÉ canadienne de l'hémophilie s'inquiète de la lenteur de la Croix-Rouge à retracer les hémophiles qui ont contracté le virus du sida lors de transfusions sanguines entre 1978 et 1985.

« Des 97 hémophiles séropositifs inscrits à la Société, seulement 26 ont été retracés par la Croix-Rouge », a dit hier M. Robert Saint-Pierre, porte-parole de la Société canadienne de l'hémophilie.

Une douzaine d'épouses d'hémophiles et deux enfants ont été contaminés.

Dans une lettre adressée il y a une quinzaine de jours à Santé et Bien-être Canada, les hémophiles faisaient part de leurs inquiétudes et sollicitaient des explications.

La Société canadienne de l'hémophilie n'a pas encore obtenu réponse. Un quotidien de Calgary a toute-

fois mis la main sur un rapport qui contenait la lettre de la Société canadienne de l'hémophilie.

Les hémophiles souhaitent une plus grande concertation entre la Croix-Rouge, les hôpitaux et les diverses autres instances qui interviennent auprès des malades.

La Croix-Rouge émettra aujourd'hui une déclaration pour faire le point sur cette question.

Dès hier, cependant, Mme Dominique Racine, porte-parole de la Croix-Rouge, précisait que la société « n'avait pas le mandat de retracer les transfusés séropositifs ».

La Croix-Rouge a le mandat de recruter les donneurs de sang, d'effectuer les prélèvements et de faire les tests de dépistage de certaines maladies, y compris le sida.

De 1978 à 1985, avant que soit mis au jour le virus du sida, des centaines d'hémophiles ont reçu du sang contaminé.

## La revanche de Leolo

Le film de Jean-Claude Lauzon est choisi pour représenter le Canada aux Oscars

Paule des Rivières

SNOBÉ à Toronto puis censuré en Colombie-Britannique, *Leolo*, de Jean-Claude Lauzon, n'en représentera pas moins le Canada à Hollywood, dans l'espoir de rafler l'Oscar du meilleur film en langue étrangère.

Le long métrage de celui qui fut pendant longtemps l'enfant terrible du cinéma québécois a en effet été choisi hier comme représentant du Canada dans cette section étrangère. Mais pour être nommé devant des millions de téléspectateurs le soir de la cérémonie de remise des Oscars, début avril, *Leolo* devra subir une autre épreuve majeure, c'est-à-dire accéder à la liste des cinq finalistes étrangers. En tout, 30 pays soumettent des films.

Le deuxième film de Lauzon — après *Un zoo la nuit* — met en vedette Ginette Reno, Maxime Collin, Pierre Bourgault et Andrée Lachapelle. Il raconte une enfance dans une famille qui serait triste si elle n'était en proie à la folie et la fantaisie la plus débridée. Il raconte surtout l'imagination illimitée d'un petit garçon qui transcende ainsi la réalité en voyageant dans sa tête. Mais bien plus, *Leolo* est une révolution de l'image et une fête pour l'oeil. Un film audacieux.

Le jury canadien qui a choisi *Leolo* n'a eu aucun mal à arrêter son

choix. « Il y a des années où nous discutons ferme, où nous tentons par exemple d'aider un jeune cinéaste, ou de choisir un film qui fera plaisir à Hollywood, mais cette année nous avons simplement voté et choisi *Leolo* », expliquait, hier, un membre du comité canadien de sélection, M. Jean Lefebvre, de Téléfilm Canada.

Le comité regroupe des représentants gouvernementaux et de l'industrie canadienne du cinéma. La froideur de l'accueil fait au film au Festival de festivals à Toronto, en septembre, et la censure dont il a été l'objet récemment en Colombie-Britannique n'ont pas ébranlé les membres du comité.

Pour le réalisateur, la surprise n'était pas totale car « des rumeurs circulaient depuis un certain temps ». Mais la nouvelle n'en est pas moins bonne. « Je suis très, très content », déclarait M. Lauzon hier soir, avant d'ajouter que « le film a désormais sa propre vie, et moi je suis déjà ailleurs ». Cet ailleurs s'appelle dans l'immédiat Los Angeles où son agent américain le recevra dans quelques jours, pour lui proposer, espère-t-il, un scénario alléchant. Jusqu'à présent, Lauzon a toujours refusé de travailler avec les Américains parce qu'il était insatisfait des propositions.

« Jodie Foster sera là, elle a vu *Leolo* et a beaucoup aimé », ajoutait M. Lauzon, fébrile.

Même s'il a essayé une grosse déception à Cannes, où le jury a mis

son film en compétition sans le couronner, M. Lauzon ne reste pas froid devant l'espoir de retenir l'attention de l'Academy of Motion Picture Arts and Science of America. « Lorsque tu t'alignes pour être en compétition, tu joues le jeu », dit-il.

Le premier film de Lauzon avait d'ailleurs été le choix du Canada à Hollywood il y a quelques années, mais sans accéder à la liste des cinq finalistes. Les seuls films canadiens en nomination pour le meilleur film en langue étrangère furent *Le déclin de l'empire américain* et *Jésus de Montréal*, tous deux du cinéaste Denys Arcand. Ils ne gagnèrent pas.

Le père de *Leolo* a appris une autre bonne nouvelle hier, que son film avait gagné le premier prix au Festival du film de Valladolid en Espagne, ex-aequo avec *The Long Day Closes*, du britannique Terence Davies à qui l'on doit également *Distant Voices, Still Lives*.

Tout comme *Leolo*, *The Long Day Closes* raconte l'histoire d'un petit garçon, mais d'une manière beaucoup plus classique que *Leolo*. Partiellement autobiographique, le film s'attarde aux liens du petit garçon avec sa famille, au lendemain de la mort de son père.

Peu connu du public, le Festival de Valladolid fait néanmoins courir les critiques et spécialistes de cinéma. Le prix espagnol assurera à *Leolo* une distribution adéquate dans ce pays.

## Au championnat des morsures de plus en plus nombreuses: les bergers croisés

Danny Vear



Une laisse ne suffit pas toujours.

« D'ANNÉE en année, les bergers croisés sont toujours nos premiers morsureurs. Cette année, le nombre total de morsures qui sont rapportées a augmenté. Et ces bergers mêlés à d'autres races sont encore les premiers ».

Responsable de la Patrouille canine de Montréal, George Trempe constate une augmentation des rapports concernant les morsures de chiens que subissent les Montréalais.

Au cours des sept derniers mois, un plus grand nombre de Montréalais ont rapporté avoir été mordu par un chien qu'au cours de toute l'année dernière. En fait, depuis le 3 mars 1992, environ 140 rapports ont été rédigés à la suite d'une morsure de chien. Au cours de toute l'année précédente, seuls 120 incidents de ce genre avaient été rapportés.

C'est une disposition du nouveau règlement sur le contrôle des chiens, adopté le 3 mars dernier par le conseil exécutif, qui expliquera cette augmentation. Les Montréalais ne seraient pas plus mordus, ils sont simplement plus conscients de leurs droits, explique en substance Claude Joly, vétérinaire au service des permis de Montréal.

Cette nouvelle disposition oblige les chiens qui ont mordu un individu à porter une muselière pour 90 jours. Les Montréalais ont ainsi été sensibilisés à la question, explique M. Joly.

« Cela ne veut pas dire que tous les chiens qui mordent porteront une muselière », souligne M. Trempe. Après enquête, les circonstances de la morsure doivent encore être déterminées. Si un enfant agace un chien qui, pour se défendre, le mord, il y a des chances que la Patrouille canine penche en faveur du chien. En fait, seuls 90 des 140 chiens morsureurs ont été muselés, dit M. Trempe.

Si une morsure est trop grave, le chien est simplement euthanasié. « Cette mesure a fait réfléchir les propriétaires de chiens agressifs et dangereux », note Claude Joly, également conseiller auprès de la Patrouille canine.

Depuis mars, quatre chiens ont été euthanasiés. Certaines propriétés ont même décidé de leur propre chef d'éliminer leur animal de compagnie. « Les propriétaires de chiens comprennent que c'est souvent la solution la plus saine pour l'environnement », dit M. Trempe. Après le berger croisé, le doberman et le pitbull suivent au palmarès de la morsure canine montréalaise, dit-il.

Il y aurait quelque 52 000 chiens et 118 000 chats à Montréal, selon un sondage Léger & Léger effectué en 1991. Pour toute l'île de Montréal, le nombre de chiens est évalué à plus de 100 000.

Lors de son adoption, des propriétaires de chiens avaient protesté contre certaines mesures du nouveau règlement, notamment l'interdiction de laisser les chiens gambader sans laisse dans les parcs.

## Un « oublié d'Oka » en appelle au Protecteur du citoyen

Laurent Soumis

À LA SUITE des événements de la fin de semaine, un résident d'Oka, M. Jan Towarnicki, a porté plainte au Protecteur du citoyen pour exiger une surveillance adéquate de la route 344 par la Sûreté du Québec, le rachat des propriétés enclavées dans les territoires revendiqués par les amérindiens selon l'entente du 4 août 1990 et la tenue rapide de l'enquête du coroner sur la mort du caporal Lemay tué lors de la crise d'Oka.

Selon la loi, le Protecteur du citoyen, M. Daniel Jacoby, peut intervenir « chaque fois qu'il a des motifs raisonnables de croire qu'une personne ou un groupe de personnes a été lésé ou peut vraisemblablement l'être, par l'acte ou l'omission d'un organisme public, de son dirigeant, de ses membres ou du titulaire d'une fonction, d'un emploi ou d'un office qui relève de ce dirigeant ».

Il intervient de sa propre initiative ou à la demande de toute personne ou groupe de personnes.

Dans sa plainte, M. Towarnicki, qui se présente comme « un oublié d'Oka » — il est l'un des cinq propriétaires de maisons non encore rachetées par le gouvernement fédéral parmi les 25 en territoire enclavé — exige de la Sûreté du Québec des patrouilles régulières sur la route 344 « pour assurer notre protection en tout temps et ne tolérer aucune fermeture de la route provinciale ».

Du gouvernement provincial, il exige de défendre les intérêts des propriétaires non encore indemnisés

## Des travailleurs de la construction retournent sur les bancs d'école

Lia Lévesque

de la Presse canadienne

DES TRAVAILLEURS de la construction vont prendre leur courage à deux mains en retournant sur les bancs d'école pour parfaire leurs connaissances en français écrit et en mathématiques.

C'est la FTQ-Construction qui lance cette première dans l'industrie de la construction. Le projet-pilote sera d'abord mené dans la région des Laurentides dès janvier, mais s'étendra vraisemblablement à d'autres régions du Québec.

L'idée de base est bien simple : alors qu'on parle de formation professionnelle, de recyclage, certains n'ont pas même les habiletés de base en français et en mathématiques pour suivre des cours de perfectionnement.

Grâce à une entente avec la Commission scolaire de Saint-Jérôme, la FTQ-Construction veut donner à ces ouvriers une formation de base en français et en mathématiques.

Les besoins sont grands : un sondage réalisé auprès de 248 ouvriers de la région des Laurentides a révélé

que 27 % d'entre eux avaient moins de sept années de scolarité. Quelque 23 % avaient une scolarité de 1e ou 2e année du secondaire; 26 % de 3e ou 4e année du secondaire; 24 % des études secondaires complétées, ou davantage.

Bien que 77 % d'entre eux aient affirmé que leurs connaissances en lecture, écriture et calcul leur paraissent suffisantes pour exercer leur métier, bon nombre ont manifesté la volonté de parfaire ces habiletés.

Seulement 54 % d'entre eux ont dit croire que leurs connaissances seraient suffisantes pour obtenir une promotion, changer d'emploi ou suivre de la formation professionnelle.

Le sondage a aussi démontré qu'environ 30 % des membres interrogés étaient intéressés à recevoir de la formation en ce sens. L'intérêt varie selon l'âge, mais les moins instruits sont effectivement les plus intéressés.

Si on projette cette proportion sur l'ensemble des effectifs de la FTQ-Construction, soit plus de 50 000 membres, on comprend facilement l'ampleur des besoins, signale M. An-

dré Forest, responsable de la formation à la FTQ-Construction.

Pour le président de la FTQ Fernand Daoust, la formation de base n'est pas qu'une question académique, c'est aussi une question de polyvalence du travailleur, et même de dignité personnelle.

« De très nombreux travailleurs de la construction sont bloqués dans leur épanouissement parce que, minimalement, ils n'ont pas leur formation de base. Ils se réfugient dans une espèce de ghetto, sont gênés, timides, n'osent pas en parler ».

Si les cours seront dispensés par la commission scolaire, la FTQ-Construction, elle, joue quand même un grand rôle. Convaincre des ouvriers méfiants, qui ont parfois 20 années d'expérience, de retourner sur les bancs d'école est difficile. Si cela se fait dans des locaux du syndicat, à leur rythme, en compagnie d'autres ouvriers de la construction, avec l'encouragement des collègues du chantier, le pas à franchir paraît moins grand.

Dans le secteur de la construction, le taux de chômage atteint les 40 %, à cause de la récession.



Centraide

du Grand Montréal

LE DON DE CHANGER LES CHOSES



Montréal sourit aux touristes. Dites-leur Bonjour!

Gouvernement du Québec  
Ministère du Tourisme



Calgary Board of Education

CALGARY BOARD OF EDUCATION  
CONSEIL SCOLAIRE DE CALGARY

Ms. Lois Marchand  
Div. Of Human Resources  
Calgary Board of Education  
515 Macleod Trail S.E.  
T2G 2L9  
(Quebec)

ENSEIGNANT(E)S

Professeurs requis pour enseigner en français dans les écoles d'immersion à l'élémentaire et au secondaire pour septembre 1993, ou plus tôt si le candidat est disponible.

Pre-requis:

1. Certificat d'enseignement reconnu en Alberta.
2. Bon niveau de compréhension et conversation en anglais pour pouvoir communiquer avec les parents anglophones lors des entrevues parents/professeurs. L'entrevue aura lieu en anglais et en français.

ON RECHERCHE:

- Enseignant(e)s spécialisé(e)s au primaire (à la maternelle également)
- Enseignant(e)s spécialisé(e)s en sciences, mathématiques, français et sciences humaines au secondaire.

Les formulaires de demande d'emploi sont disponibles au bureau de placement de l'Université Laval, à l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke, ou à l'Université du Québec à Montréal.

La date limite pour la remise du dossier de candidature au bureau de placement de l'Université est fixée au 30 novembre 1992.

## SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

### ◆ Fusion

de la plus importante banque canadienne.

Lors d'audiences préliminaires tenues hier par l'Office national des transports, les représentants d'Air Canada ont fait valoir que l'entente de préfusion conclue le 8 octobre dernier entre les deux transporteurs était assortie de diverses conditions « qui n'ont pu et ne pouvaient raisonnablement être satisfaites ». Conséquemment, Air Canada considère que la transaction visée par l'entente ne pouvait se concrétiser.

Air Canada a toutefois insisté sur le fait qu'elle était « disposée à continuer de collaborer avec PWA afin de trouver d'autres solutions viables ».

Dans sa déclaration, Air Canada mentionne que le plan d'exploitation, de financement et de transition de l'entreprise fusionnée était conditionnel à une « opinion favorable de la part des banques d'affaires indépendantes d'Air Canada quant à l'équité, d'un point de vue financier, de la fusion » pour les actionnaires du plus important transporteur aérien. Le plan, déposé au conseil d'administration d'Air Canada dans les délais prescrits par l'échéance du 27 octobre, n'a pas reçu l'aval des banques. « Les banques ont avisé le conseil d'Air Canada qu'elles étaient dans l'impossibilité d'émettre une opinion favorable. »

Par conséquent, poursuit Air Canada, le plan n'a pu être approuvé étant donné que, « dans les circonstances, le conseil ne pouvait conclure ni à la viabilité de l'entreprise fusionnée d'après ce plan, ni au fait que l'approbation de ce plan serait dans le meilleur intérêt des actionnaires ».

Les documents remis au conseil d'administration des deux entreprises font état d'une perte anticipée de 666 millions \$ l'an prochain, advenant qu'un projet de fusion soit entériné. Cette perte combinée viendrait s'ajouter à celle de 500 millions \$ estimée pour le présent exercice. M. Hollis Harris, président du conseil d'Air Canada, a également précisé que les pertes des deux transporteurs s'accroissent présentement à un rythme de 2 million \$ par jour.

Après neuf mois, Air Canada a affiché une perte de 307 millions \$, comparativement à une perte de 126 millions \$ au cours de la période correspondante de 1991. PWA devrait annoncer ses résultats incessamment.

La dette totale combinée des deux entreprises est évaluée à 7,7 milliards \$ et l'aide gouvernementale nécessaire, un scénario inévitablement soulevé par LE DEVOIR, oscillerait entre 1 et 2 milliards \$.

Les deux parties étant disposées à poursuivre leur discussion afin d'en arriver à une solution de rechange, l'Office national des transports a acquiescé à la demande de report des audiences, qui doivent débuter le 9 novembre. Comme le temps presse, un report de sept jours a été accepté.

Mais Air Canada va plus loin. Selon les commentaires recueillis par l'agence Canadian Press, qui reprennent essentiellement les éléments d'information déjà diffusés par LE DEVOIR dans ses éditions du 24 octobre et du 2 novembre, les perspectives d'un nouveau projet de fusion sont plus qu'incertaines. « L'entente de préfusion n'a pu rencontrer les conditions fixées. Et je ne vois pas comment ces conditions pourront être rencontrées dans l'avenir. »

Le transporteur n'a pu offrir de garanties à l'Office national des transports que des résultats concrets pourront émerger des discussions en cours.

À Calgary, un porte-parole de PWA a déclaré que l'entreprise était particulièrement furieuse de voir Air Canada reculer de la sorte. L'entreprise s'est dite également surprise par les propos d'Air Canada selon lesquels une entente serait difficilement réalisable.

Malgré ces hauts cris, Jacques Kavafian, analyste de Lévesque Beauharnois Geoffroy, est catégorique. « Il n'y en aura pas d'autres projets de fusion. Une fusion ne peut être viable et à mon avis, la seule solution possible consiste, pour Air Canada, à acheter des éléments d'actif de PWA. »

Il préconise l'achat des liaisons internationales et des appareils nécessaires de PWA, et une restructuration qui forcerait un retour de Canadien à un rôle de transporteur régional. « Ce serait la situation idéale. »

## Dixville Notch a voté pour Bush

DIXVILLE NOTCH (États-Unis) (AFP) — Dixville Notch, une petite ville du New Hampshire, près de la frontière canadienne, qui compte 37 habitants et 30 électeurs, a voté hier avant l'ouverture du scrutin sur le reste du territoire, en faveur du candidat sortant, George Bush, à une très large majorité.

Traditionnellement républicains, les habitants de Dixville Notch avaient été autorisés en 1960 à ouvrir les urnes un jour avant tout le monde, afin de faire parler de leur ville.

Le candidat Bush a recueilli 15 voix tandis que son adversaire démocrate, Bill Clinton, n'en a eu que deux, derrière le candidat indépendant Ross Perot qui a obtenu 8 voix et un deuxième candidat indépendant André Marrou, qui a recueilli cinq voix.

Lors de la dernière élection, George Bush avait obtenu 34 voix contre 3 pour le candidat démocrate Michael Dukakis.

Pour l'analyste, Canadien est en faillite. « Les observateurs pensent qu'il dispose d'une autre option (une alliance avec le transporteur American Airlines), mais c'est faux. Canadien devra se résoudre ou trouver du financement rapidement. » Jacques Kavafian fixe l'échéance ultime de PWA à la fin de novembre alors que d'autres analystes parlent d'une survie possible jusqu'au printemps, dans l'éventualité où le face-à-face Air Canada-Canadien se poursuivrait.

« Quoique faisant face à une situation financière difficile, Air Canada peut espérer survivre beaucoup plus longtemps dans une situation de statu quo », a renchéri Jacques Kavafian.

### ◆ Cégeps

dernier, seulement 56 % des 18 000 finissants du cégep obtenaient la note de passage de 50 % dans un test sur la qualité de la langue française.

Au secteur professionnel, les employeurs déplorent le décalage entre la formation donnée aux cégepiens et le marché du travail. Avec seulement 40 % des inscrits au cégep, le secteur technique ne parvient toujours pas à combler la pénurie qui frappe plusieurs secteurs de pointe.

Mais il n'y a pas que les étudiants. Le réseau tout entier a mal à son système. Les cégeps francophones et anglophones, soumis à compressions budgétaires d'environ 130 millions \$ depuis 1978, souffrent de sous-financement. Résultat : la menace des frais de scolarité plane depuis peu sur le réseau collégial.

Au même moment, les cégeps frôlent le débordement, avec un nombre d'inscriptions jamais vu cet automne. L'espace commence à manquer, les équipements aussi.

De toutes parts on presse également les cégeps à rendre des comptes à la population. Depuis deux ans, le palmarès du magazine *L'actualité* a mis la question de l'évaluation sur le tapis.

Bref, toutes ces questions et bien d'autres figurent au menu de cette imposante commission parlementaire qui s'amorce aujourd'hui. Plusieurs grands acteurs du monde de l'enseignement ont déjà fait connaître leurs couleurs.

Tant le Conseil supérieur de l'éducation, le Conseil des collèges, la Fédération des cégeps, la CSN que le Conseil du patronat du Québec optent résolument pour la survie des cégeps. Mais de toutes parts on réclame des changements majeurs.

Des acteurs de tout horizon, du milieu enseignant et de l'entreprise, réclament aussi haut et fort la création d'un organisme externe d'évaluation des enseignements. Longtemps crainte par les professeurs, l'évaluation est de plus en plus perçue comme un mal nécessaire qu'on ne saurait éviter plus longtemps.

À l'heure actuelle, aucun indice ne permet de comparer la valeur des diplômés décernés par les cégeps. Il y a un an, près de 20 % des cégeps n'avaient aucune politique interne d'évaluation de leurs enseignements.

Côté formation, le Conseil des collèges a déjà proposé de revoir le bloc des cours obligatoires en réduisant de moitié le temps consacré à la philosophie et à l'éducation physique.

Quelles sont les solutions miracles à tous ces maux ? Chose certaine, comme l'indiquait le Conseil supérieur de l'éducation, un coup de barre doit être donné pour réduire l'écart qui sépare le Québec de l'Ontario et d'autres pays industrialisés qui ont déjà une bonne longueur d'avance en matière d'éducation post-secondaire.

### ◆ Kidnappé

Vers 2 h, dans la nuit de lundi à mardi, son épouse a alerté la police de la CUM.

Pendant ce temps, les ravisseurs projetaient le malheureux dans l'eau du pont Saint-Laurent, du haut du pont Victoria.

L'infortuné a séjourné plusieurs heures dans l'eau glacée.

Ligoté, il a réussi à se défaire d'une partie de ses liens. Du moins suffisamment pour nager jusqu'à une petite plate-forme de béton, grande comme un couvercle de caniveau, en aval du pont Victoria.

C'est là que, peu avant 7 heures hier matin, des automobilistes qui roulaient sur le pont Victoria l'ont aperçu, seul comme un phoque sur sa banquise.

Le chroniqueur à la circulation de Radio-Canada, M. Roger Laroche, a été le premier à se rendre sur les lieux.

Quelques instants plus tard, selon le compte rendu de M. Laroche, des policiers de la CUM ont rejoint le malheureux depuis l'extrémité ouest de l'île Notre-Dame. Tandis que les policiers de Saint-Lambert s'installaient sur le tablier du pont.

Les habitués du pont Victoria, pourtant férus d'embouteillages, ont dû encaisser un engorgement terrible.

Les secouristes ont d'abord fait parvenir des couvertures à l'individu.

Il a fallu ensuite intervenir auprès de la Garde côtière, à Québec, laquelle a rejoint les pompiers de Verdun qui, finalement, ont utilisé leur embarcation pour ramener l'homme à la terre ferme.

Il a été conduit à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park. Il en est sorti vers 16 h.

Après l'avoir interrogé, des enquêteurs de la CUM ont confié au DE-

## Précision

À LA SUITE de la victoire du candidat du Parti civique, M. Sammy Forcillo, à l'élection complémentaire de dimanche 1er novembre dans le district de Saint-Jacques, la répartition des sièges au conseil municipal de Montréal est la suivante : RCM : 37 sièges, Parti civique : 6 conseillers ; Coalition démocratique : 2, Indépendants : 5

VOIR qu'ils croyaient connaître les motifs de l'enlèvement de M. McCoy. Le malheureux oeuvrant notamment pour une compagnie spécialisée dans les systèmes d'alarme. M. McCoy ne possède pas de casier judiciaire.

### ◆ Clinton

amour du pays ». Il a promis « de travailler avec la nouvelle administration pour résoudre les problèmes du pays ».

Dans cette campagne électorale, les électeurs ont constamment rappelé aux candidats que c'est à la situation économique, à la création d'emplois, à la santé, qu'ils devaient s'attaquer en priorité. « George Bush est tombé victime de l'économie », a estimé le sénateur républicain du Kansas Bob Dole.

La victoire de Bill Clinton met fin à douze années de gouvernement républicain et à trois sévères défaites électorales consécutives du parti démocrate aux présidentielles.

Cette victoire était loin d'être acquise lorsqu'ont démarré les primaires il y a bientôt un an. Le président sortant jouissait encore d'une bonne cote de popularité et pouvait espérer se laisser porter par la vague d'approbation qui a suivi la guerre du Golfe. Cette campagne américaine, originale à plusieurs égards, a vu la chute la plus spectaculaire de popularité d'un président sortant.

Cette journée électorale permettait également de renouveler 35 des 100 sièges du Sénat et la totalité des 435 sièges de la Chambre des représentants, ainsi que 12 gouverneurs. Dans la foulée de la victoire démocrate à la présidence, le parti démocrate a conforté sa domination du Congrès, et des législatures des États. Avec un Congrès démocrate à Washington et un président démocrate à la Maison-Blanche, l'équipe Clinton-Gore compte pouvoir faire adopter son programme législatif sans heurts.

Très tôt au cours de la soirée électorale, les démocrates ont appris une nouvelle qui les a réjouis. Leur candidat avait remporté la victoire en Georgie, un État du sud qui avait voté Reagan et Bush dans le passé. Les collaborateurs de Bill Clinton avaient identifié cet État de taille moyenne (13 voix au collège électoral) comme un État « bingo », pas crucial mais révélateur : si la Georgie revient vers les démocrates, Bill Clinton aura gagné son pari de rallier les « démocrates de Reagan ».

Le retour au bercail démocrate des États du Sud est un élément nouveau dans le paysage politique américain.

Les bureaux de scrutin ont enregistré une progression de la participation électorale préparée par une forte augmentation des inscriptions sur les listes électorales. Par rapport



Ces passagers attendaient de prendre l'avion, hier, à Dorval, devant les comptoirs d'Air Canada et de Canadien. La fusion des deux compagnies n'a pas reçu l'aval des banques.

à 1988, les listes électorales comptaient cette année 6 millions d'inscriptions de plus. Parmi les personnes qui se sont présentées au bureau de vote, 11 % étaient de nouveaux électeurs.

M. Clinton attendait les résultats dans son fief de Little Rock (Arkansas), terminus d'une campagne entamée il y a 13 mois jour pour jour dans cette même ville. Un sourire de vainqueur déjà aux lèvres, il est allé voter dès son retour d'un marathon de 30 heures dans huit états en compagnie de sa femme Hillary et de sa fille Chelsea.

À Little Rock, des cris de joie, « Bill Clinton » scandés sur tous les tons, chapeaux brandis, pancartes agitées : sans innovation, mais avec enthousiasme, les supporters démocrates laissaient éclater leur bonheur hier soir dans les rues de Little Rock (Arkansas) bien avant la publication des résultats définitifs des élections présidentielles.

Un écran géant de la chaîne de télévision ABC installé sur le trottoir égrenait la liste des États gagnés par Bill Clinton, salués chaque fois par des cris de joie. Avant même 19h00 locales, Little Rock fêtait la victoire.

Dès la fermeture des bureaux vers 17h00, la pluie de l'après-midi s'était arrêtée et la foule commençait d'en-

vahir la rue Markham qui longe l'ancien Capitole où Bill Clinton devait prononcer son discours de victoire.

Tous tentent d'apercevoir le Capitole encerclé par la police, couvert de drapeaux américains et éclairé cruellement par des projecteurs de spectacle montés sur grue, des kilowatts de lumière pour les dizaines de caméras qui ont pris position dès le début de l'après-midi.

Malgré l'importance de l'enjeu, malgré les dizaines d'antennes satellitaires et les 2 000 journalistes, la célébration de la victoire garde des airs de fête foraine dans cette petite ville d'un peu moins de 180 000 habitants.

Décidés à montrer leur victoire au monde entier, les démocrates offrent aux télévisions plus de cinq heures de retransmissions satellitaires gratuites de toutes les célébrations de la victoire. Les caméras du parti étaient installés partout, devant le capitole, au quartier général démocrate ou dans les rues.

## Le prix Molson de journalisme en loisir à notre collaborateur Luc Dupont

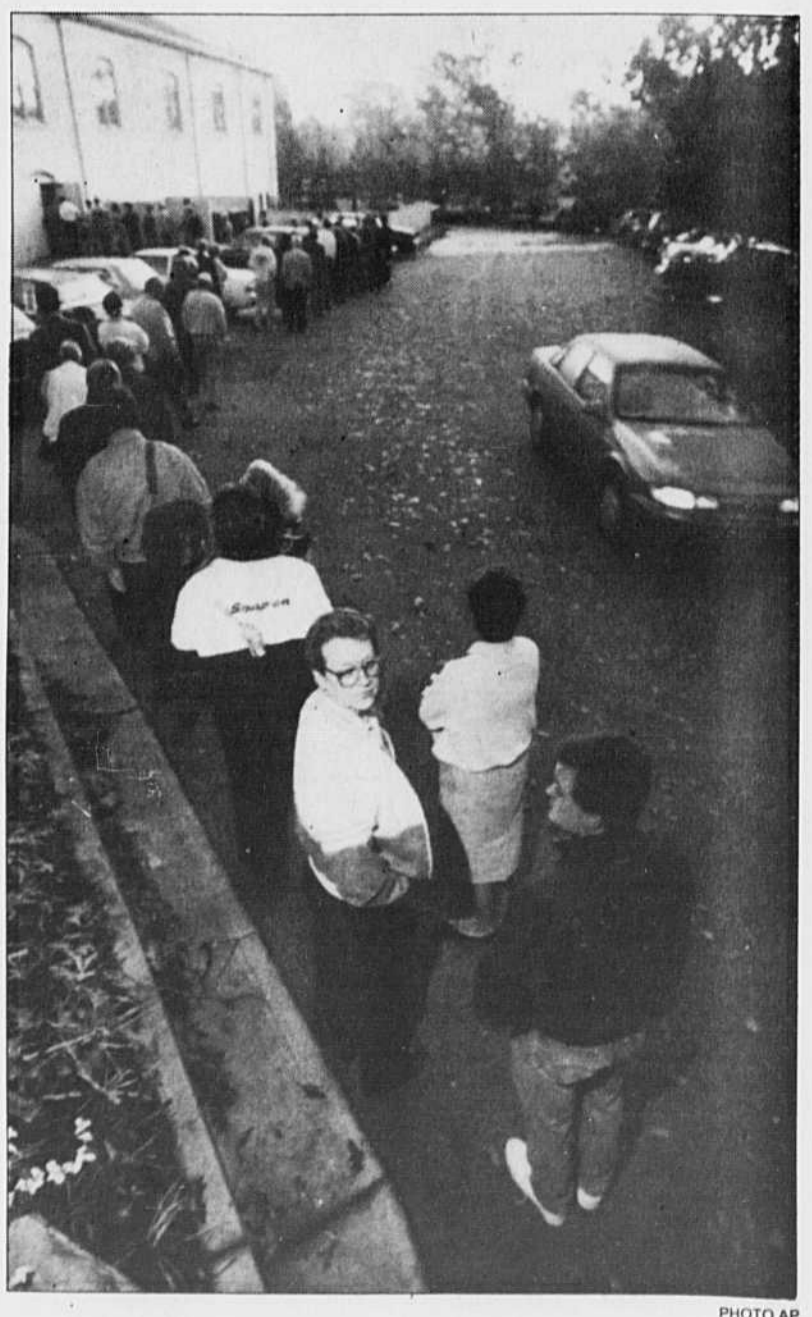
LUC DUPONT est proclamé lauréat du prix Molson de journalisme en loisir, dans la catégorie Quotidiens, pour un article paru le 5 février 1992 dans LE DEVOIR et intitulé *Le loisir scientifique connaît un véritable boom au Québec — Mais les cours de science continuent d'être boudés dans les écoles*. L'article souligne que depuis cinq ans, le moteur tourne à plein régime au Québec pour le loisir scientifique. La formule des expos-sciences et des Débrouillards est copiée dans le monde, les clubs-sciences renaissent au secondaire. Paradoxe : les cours sont boudés et l'école doit poursuivre ses transformations. Luc Dupont oeuvre en journalisme depuis 1983 surtout dans les médias écrits.



Le candidat indépendant Ross Perot a voté tôt hier matin dans la ville de Dallas, au Texas.



Le président Bush a commencé la journée d'hier en allant faire son jogging quotidien dans le parc Memorial, à Houston, Texas.



Les électeurs américains se sont souvent trouvés dans de longues queues pour aller voter hier matin. Ceux-ci se trouvaient dans la ville de Roswell, en Géorgie.



**4 novembre**  
par la PC et l'AP

- 1991: un typhon fait plus de 4000 morts aux Philippines.
- 1987: la dépouille mortelle de l'ex-premier ministre du Québec René Lévesque est exposée dans le Salon rouge de l'Assemblée nationale à Québec.
- 1986: ouverture à Vienne de la troisième conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, en présence des ministres des Affaires étrangères de 35 pays.
- 1985: la Croix-Rouge canadienne commence à faire subir des tests à ses donateurs pour s'assurer qu'ils n'ont pas le sida.
- 1980: Ronald Reagan, candidat républicain, est élu 40e président des États-Unis.
- 1979: des militants islamiques occupent l'ambassade américaine à Téhéran, où ils prennent 50 otages pour réclamer l'extradition du Chah.
- 1955: décès du lanceur de baseball Cy Young, qui avait remporté 511 victoires en carrière.
- 1922: des archéologues découvrent la tombe du pharaon Toutankhamon, en Égypte.
- Ils sont nés un 4 novembre: le compositeur allemand Félix Mendelssohn-Bartholdy (1809-1847); le sculpteur français Auguste Rodin (1840-1917); l'actrice française Marlène Jobert (1943); le ministre fédéral des Finances, Michael Wilson (1937-); l'actrice américaine Loretta Swit (1937-); l'acteur américain Art Carney (1918-); l'actrice Kate Reid (1930-).